

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS



Déclaration de Maladie

N° P19- 068906

125822

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 07002 Société : EX- RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : SAMIR HOUARI
 Date de naissance : le 10/01/1982
 Adresse : Rue 4 - Résidence HALA ISMAILIA - 2. NEKRES V.V.
 Tél. : 06.16.16.16.85 Total des frais engagés : 2.664,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/08/2022
 Nom et prénom du malade : Houari Samir Age: 80 ans
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : HTA
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : NON

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 12/08/22
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/08/2022	CECG		300 dhs	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	31/08/2022	600,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	03/08/2022	cc hadoppa cardiologue	800 dhs
	11/08/2022	B: 850 + PV	1164,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

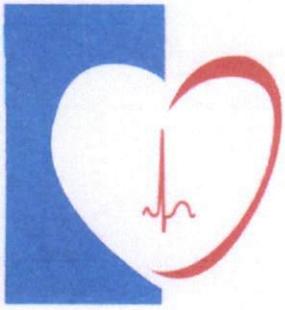
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION	FIN D'EXECUTION														
				<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX	MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION														
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	H																				
	25533412	21433552																			
	00000000	00000000																			
	D	G																			
	00000000	00000000																			
	35533411	11433553																			
	B																				
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>																				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Le 03/08/2022

باسم القاضي

Mr HOUARI SAMIR

الدكتور محمد بوزوبع
أمراض القلب والبشريين

111,10
23

1/ BIPRETERAX 5



1 CP / J Matin

Dr. M. BOUZOUBAË

CARDIOLOGUE

22,10
23

2/ ASKARDIL 75



1 CP / J Matin

100,50

Echocardiographie Doppler Couleur

Traitement de 3... Mois

TRAITEMENT A NE PAS ARRETER JUSQU'A LA PROCHAINE VISITE.

Echo Doppler Veineux et Artériel

Holter Tensionnel

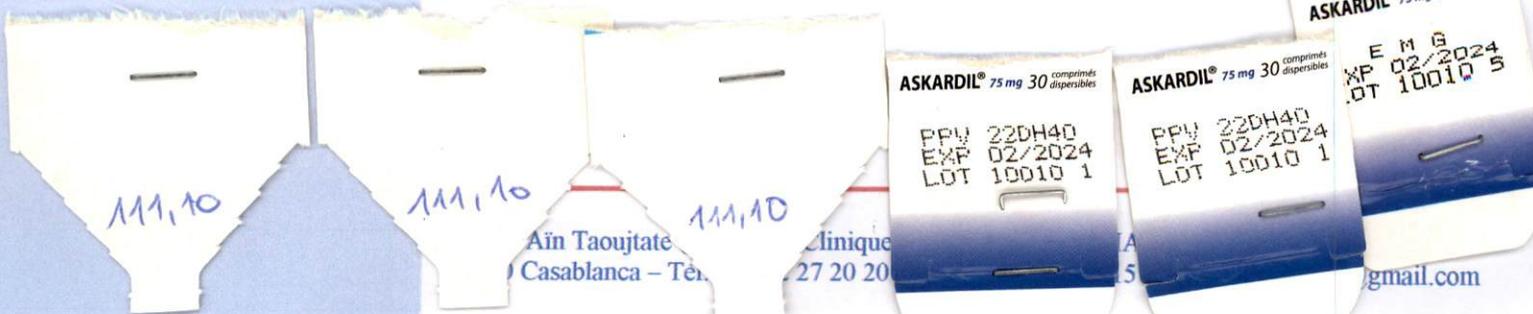
Holter Rythmique

Epreuve d'Effort

Urgences Cardiologiques

PHARMACIE DE LA VUE
45, Bd. Abd. Med. Ben Abdellah, Casa
Tél/Fax : 05 22 22 12 82

Dr. M. BOUZOUBAË
CARDIOLOGUE
13, Bd Ain Taoujtate (en face Clinique Badri)
Rég. Ilias, N°6 - Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 27 70 20 - Fax : 05 22 27 18 77



gmail.com

*CABINET DE CARDIOLOGIE
EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES
Dr M. BOUZOUBAA*

Le 03/08/2022

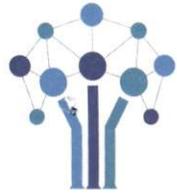
BIOLOGIE

Nom/ Prénom:... *Mr HOUARI SAMIR*

- ❖ Créatininémie
- ❖ Urée sanguine
- ❖ GOT- GPT
- ❖ Glycémie à jeun
- ❖ NFS
- ❖ A. Urique
- ❖ PSA
- ❖ TSH

*LABORATOIRE TOUZANIRACINE
50 Bd Ain Taoujtate - Casablanca
Tél. 0522 47 49 49 - 0522 47 52 52*

*Dr. M. BOUZOUBAA
CARDIOLOGUE
13, Bd Ain Taoujtate (en face de clinique Badr)
Réc. Iliac. N°6 - Bourgogne - Casablanca*



FACTURE N° : 220811014

Casablanca le 11-08-2022

INPE :



093061422

M Samir HOUARI

Date de l'examen : 11-08-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E25	E
0100	Acide urique	B30	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0163	TSH	B250	B
0182	Urée	B30	B
0205	Clearances de la créatinine	B50	-
0216	Numération formule	B80	B
0361	PSA	B300	B

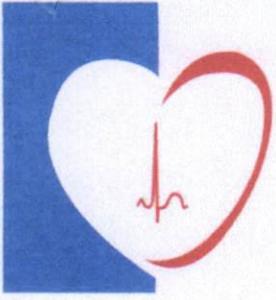
Total des B : 850

TOTAL DOSSIER : 1164.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cent soixante-quatre dirham

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
50 Bd Aïn Taoujtate - Casablanca
Tél. 0522 47 49 49 - 0522 47 52 52

La Qualité est notre souci permanent



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

باسم القاضي
Le 03/08/2022.....

Mr HOUARI SAMIR

ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

- VG non dilaté, non hypertrophié, de fonction systolique conservée, contractilité globale conservée (FE au simpson à 65%), anomalie de la fonction diastolique à type de trouble de la relaxation VG.
- OG non dilatée, libre d'Echo.
- Cavités droites non dilatées, pas d'HTAP.
- Structures valvulaires d'ouvertures correctes, IM minime.
- Péricarde sec.
- VCI non dilatée.

Au total :

- VG de fonction systolique et contractilité globale conservée (FE au simpson à 65%), trouble relaxation VG.
- Pas d'HTAP.
- Pas de thrombus intracavitaire visible ce jour.

الدكتور محمد بوزوع
أمراض القلب والشرابين

Dr. M. BOUZOUBAA
CARDIOLOGUE

Echocardiographie Doppler Couleur

Echo Doppler Veineux et Artériel

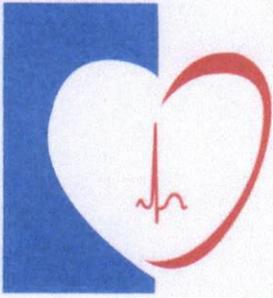
Holter Tensionnel

Holter Rythmique

Epreuve d'Effort

Urgences Cardiologiques

Dr. M. BOUZOUBAA
CARDIOLOGUE



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

...03/08/2022..... باسم الصافي

الدكتور محمد بوزوابع

أمراض القلب والشرايين

Dr. M. BOUZOUBAÂ

CARDIOLOGUE

Echocardiographie Doppler Couleur

Echo Doppler Veineux et Artériel

Holter Tensionnel

Holter Rythmique

Epreuve d'Effort

Urgences Cardiologiques

NOTE D'HONORAIRES

J'ai l'honneur de présenter mes meilleures salutations

à Mr HOUARI SAMIR.....

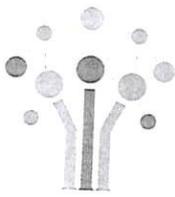
Et lui adresse selon l'usage, ma note d'honoraires,

Consultation + ECG = 300 DH

Echodoppler cardiaque = 800 DH

soit la somme de : 1100 DH (Mille cent DHs).

Dr. M. BOUZOUBAÂ
CARDIOLOGUE
13, Bd Ain Taoujtate (en face Clinique Badr)
Rue Ilias, N°6 - Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 27 20 20 - Fax : 05 22 27 15 15
cardiobouzoubaa@gmail.com



Référence : **220811014**

M HOUARI Samir

Créatinine

(Méthode Jaffé compensée - Roche)

10,6 mg/L (5,0-13,0)
93,8 µmol/L (44,3-115,1)

Clairance de la créatinine par MDRD

(Clairance estimée pour un patient caucasien)

72 mL/min

Interprétation des résultats selon les recommandations HAS de septembre 2002 :

- Pas d'insuffisance rénale : > ou = 60 mL/min
- Insuffisance rénale modérée : 30 - 60 mL/min
- Insuffisance rénale sévère : 15 - 30 mL/min
- Insuffisance rénale terminale : < à 15 mL/min

Glycémie à jeun

(Hexokinase G6PD-H - Roche)

0,92 g/L (0,70-1,10)

5,11 mmol/L (3,89-6,11)

Intolérance au glucose : 1,10 à 1,26 g/L soit 6,11 à 6,99 mmol/L à confirmer par une HGPO 2h après charge de 75 g
Diabète : sup à 1,26 g/L soit 6,99 mmol/L dosage répété à deux reprises à 6 mois d'intervalle.

Transaminases GPT (ALAT)

(Technique enzymatique à 37°, Roche)

86 UI/L (10-40)

Transaminases GOT (ASAT)

(Technique enzymatique à 37°, Roche)

125 UI/L (10-38)

BILAN ENDOCRINIEN

TSH Ultra-sensible

(Technique ECLIA - Roche)

1,78 mUI/L (0,27-4,20)

MARQUEURS TUMORAUX

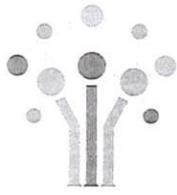
PSA Total

(Technique ECLIA - Roche)

0,50 ng/mL (<4,00)

Demande validée biologiquement par : Dr. TOUZANI

LABORATOIRE TOUZANI RACINE
50 Bd Aïn Taoujtate Casablanca
Tél. 0522 47 48 49 - 0522



Code Patient 220811014



Prélèvement du : 11-08-2022
reçu à 09:52
Demande N° : 220811014
Edition : 11-08-2022

M HOUARI Samir

Né(e) le : 10-01-1942

Prescripteur : Dr. BOUZOUBAA M.

HEMATO-CYTOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate : Sysmex XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe et de l'état physiologique du patient(e)"

Hématies :	4,50	M/mm ³	(4,00-5,65)
Hémoglobine :	14,5	g/dL	(12,5-17,2)
Hématocrite :	41,0	%	(37,0-49,0)
VGM :	91	fL	(80-101)
TCMH :	32	pg	(27-34)
CCMH :	35,4	g/dL	(31,0-37,0)
Leucocytes :	7 940	/mm ³	(3 600-10 500)
Polynucléaires Neutrophiles :	50,0	%	
<i>Soit:</i>	3 970	/mm ³	(2 000-7 500)
Lymphocytes :	35,4	%	
<i>Soit:</i>	2 811	/mm ³	(>1 000)
Monocytes :	9,9	%	
<i>Soit:</i>	786	/mm ³	(100-1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	4,2	%	
<i>Soit:</i>	333	/mm ³	(0-600)
Polynucléaires Basophiles :	0,5	%	
<i>Soit:</i>	40	/mm ³	(0-100)
Blastes :	0	%	
Plaquettes :	133 000	/mm ³	(160 000-370 000)
VPM :	13	fL	(7-11)

BIOCHIMIE SANGUINE

Acide Urique	92	mg/L	(35-70)
(Dosage enzymatique - Roche)	0,55	mmol/L	(0,21-0,42)
Urée	0,57	g/L	(0,10-0,50)
(Dosage enzymatique - Roche)	9,50	mmol/L	(1,67-8,33)

Résultats mesures:

QRS	:		ms
QT/QTcB	:	/	ms
PQ	:		ms
P	:		ms
RR/PP	:	/	ms
P/QRS/T	:	/ /	degrés
QTD/QTcBD	:	ms	
Sokolow	:		mU
NK	:		

Interprétation:

rapport non confirmé .

